

Périmés... mais encore consommables

Conditions pour une bonne conservation:

- fais tes achats avec une glacière pour les produits frais et surgelés,
- de retour au domicile, place immédiatement les produits frais au réfrigérateur et les congelés au congélateur,
- entrepose les autres aliments qui peuvent être stockés à l'air libre dans un endroit sec, frais (15° à 20°) et si possible à l'abri de la lumière,
- avant de jeter un aliment périmé, fie-toi à son aspect, à son odeur et finalement, à son goût.

De nombreux aliments peuvent être consommés après la date limite inscrite par le fabricant sur l'emballage. *

Exemples de durées approximatives de conservation possible après la date de péremption:



Quelques astuces pour mieux conserver les aliments et éviter le gaspillage:

- commence tes achats par les produits non réfrigérés et non congelés,
- fais tes courses plus souvent pour limiter les quantités,
- peuvent être congelés: produits de boulangerie, oignons, poivrons, champignons, petits fruits, tomates, herbes aromatiques, légumes «blanchis», viande, poisson, beurre,
- l'application «Too Good To Go» te permet de profiter à bas prix des invendus des commerçants affiliés près de chez toi,
- accommode tes restes.

Ne pas recongeler des aliments décongelés.

* Sources:

Office fédéral de l'environnement (OFEV)
Office fédéral de l'agriculture (OFAG) www.savefood.ch
Fédération romande des consommateurs (FRC)
www.foodwaste.ch

RECYCLO

Info-tri
2025



Illustration: Philippe Rovelli

Directives
communales

Trier vos déchets, une bonne raison pour faire maigrir votre sac d'ordures ménagères. C'est bénéfique pour vous et pour la planète!



**COMMUNE DE
VILLARS-SAINTE-CROIX**
www.villars-sainte-croix.ch
greffe@villars-sainte-croix.ch

Commune de Villars-Sainte-Croix – Tableau du ramassage des déchets 2025



**Dates modifiées,
cause jours fériés**



Ordures ménagères
Tous les mercredis matins



Papier et carton
Tous les 1^{er} mercredis du mois



Déchets compostables
Tous les lundis de mi-mars à mi-novembre
Deux fois par mois de mi-novembre à mi-mars



Verre
Tous les 1^{er} lundis du mois

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Lundi									1			1
Mardi				1			1		2			2
Mercredi	1 Nouvel An			2			2		3	1		3
Jeudi	2			3	1		3		4	2		4
Vendredi	3			4	2		4	1 Fête nationale	5	3		5
Samedi	4	1	1	5	3		5	2	6	4	1	6
Dimanche	5	2	2	6	4	1	6	3	7	5	2	7
Lundi	6	3	3	7	5	2	7	4	8	6	3	8
Mardi	7	4	4	8	6	3	8	5	9	7	4	9
Mercredi	8	5	5	9	7	4	9	6	10	8	5	10
Jeudi	9	6	6	10	8	5	10	7	11	9	6	11
Vendredi	10	7	7	11	9	6	11	8	12	10	7	12
Samedi	11	8	8	12	10	7	12	9	13	11	8	13
Dimanche	12	9	9	13	11	8 Pentecôte	13	10	14	12	9	14
Lundi	13	10	10	14	12	9 Lu. Pentecôte	14	11	15	13	10	15
Mardi	14	11	11	15	13	10	15	12	16	14	11	16
Mercredi	15	12	12	16	14	11	16	13	17	15	12	17
Jeudi	16	13	13	17	15	12	17	14	18	16	13	18
Vendredi	17	14	14	18 Ve. Saint	16	13	18	15	19	17	14	19
Samedi	18	15	15	19	17	14	19	16	20	18	15	20
Dimanche	19	16	16	20 Pâques	18	15	20	17	21 Jeûne	19	16	21
Lundi	20	17	17	21 Lu. Pâques	19	16	21	18	22 Lu. Jeûne	20	17	22
Mardi	21	18	18	22	20	17	22	19	23	21	18	23
Mercredi	22	19	19	23	21	18	23	20	24	22	19	24
Jeudi	23	20	20	24	22	19	24	21	25	23	20	25 Noël
Vendredi	24	21	21	25	23	20	25	22	26	24	21	26
Samedi	25	22	22	26	24	21	26	23	27	25	22	27
Dimanche	26	23	23	27	25	22	27	24	28	26 Heure d'hiver	23	28
Lundi	27	24	24	28	26	23	28	25	29	27	24	29
Mardi	28	25	25	29	27	24	29	26	30	28	25	30
Mercredi	29	26	26	30	28	25	30	27		29	26	31
Jeudi	30	27	27		29 Je. Ascension	26	31	28		30	27	
Vendredi	31	28	28		30	27		29		31	28	
Samedi			29		31	28		30			29	
Dimanche			30 Heure d'été			29		31			30	
Lundi			31			30						
Mardi												

Merci de sortir vos conteneurs au plus tard, à 7h, le jour même.

Déposez ces déchets directement dans les conteneurs de la collecte au porte à porte

A rapporter dans les commerces

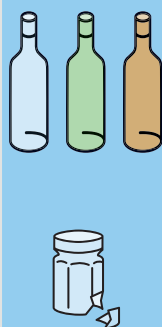
Ce qui est accepté à la déchèterie



Déchets de cuisine crus ou cuits et déchets de jardin



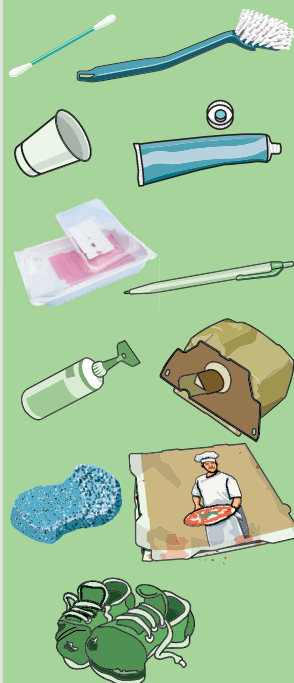
Bouteilles et bocaux en verre



Papier et carton plié



Incinérables ménagers



Appareils électriques et électroniques



Reprise gratuite et sans obligation d'achat dans n'importe quel commerce vendant les mêmes types de produits.



Les déchets non admis à la déchèterie sont à jeter dans un sac blanc taxé!

● Accès par la rue de Morges

- Utilisation réservée aux particuliers détenteurs d'une carte d'accès.
- Les entreprises ne sont pas autorisées à utiliser la déchèterie. Elles doivent impérativement s'adresser à un centre de tri agréé par l'Etat de Vaud.

● Horaire d'accès:

Lundi au vendredi 9h - 12h et 14h - 18h

Samedi 9h - 16h (non stop) - Fermeture des portes à 15h45

● Consignes:

- Respectez les directives du personnel d'exploitation.
- Présentez spontanément votre carte d'accès au préposé de la déchèterie.
- Acceptation des déchets dans des quantités dites "**ménagères**".
- Interdiction de récupérer des objets.
- Déchargement par l'utilisateur et tri selon directives.

● La déchèterie intercommunale accepte tous vos déchets ménagers, à l'exception de

Non admis



🔄 Déchèterie intercommunale de Bussigny

Accès par la rue de Morges, dans la zone commerciale de Crissier

Maîtrisons les coûts de la déchèterie

- Nous sommes tous concernés.
- Nous pouvons tous y contribuer.
- Un maximum de 10 passages par année est une bonne option.

Un passage à la déchèterie coûte environ CHF 21.-

**TRIER C'EST...
VALORISER**



- Textiles propres
 - Chaussures nouées par paires
- www.texaid.ch



Seulement les bouteilles à boissons en PET!



Aluminium et fer blanc



Pas d'emballage composite

- Sachets alu et plastiques
- Sachets alu et papier



Sont collectées

- Capsules en aluminium



Ne sont pas collectées

- Capsules en matière synthétique ou composite
- Les cannettes
- Recycling at Home**
La Poste les ramasse lors de la tournée

ECOpoint
Au Village

Horaires

Mercredi & samedi:
09h-12h / 13h-18h

Veuillez les respecter par égard pour le voisinage

Les dépôts hors conteneurs sont strictement interdits